



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E195464

VALABLE JUSQU'AU 23/05/2024

ÉDITÉ LE 03/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RCS LE HAVRE 909724817

Siret : 909 724 817 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE PRW-2300221

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE PRW-2300221

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PESQUET CHAUFFAGE ET PLOMBERIE SARL

9 ALL DES MOINEAUX
76930 OCTEVILLE SUR MER

Téléphone : 06 88 92 72 80

Fax :

Portable : 06 88 92 72 80

Site Internet : www.pesquet-chauffage.com/

E-mail : contact@pesquet-chauffage.com

Responsabilité légale :

PESQUET GILLES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/05/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/09/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/05/2022
o Chaudière bois	06/09/2022
o Poêle ou insert bois	06/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	24/05/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/05/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.